

AVIS DE PROCÉDURE OUVERTE
(APPEL D'OFFRES PUBLIC)
NO. AO-GT2026-06

**STABILISATION DES EXUTOIRES PLUVIAUX
DU SECTEUR DE LA GRANDE-ANSE À
NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT**



**Notre-Dame-
de-l'Île-Perrot**

La Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot demande des soumissions pour des travaux de stabilisation des exutoires pluviaux du secteur de la Grande-Anse à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot.

Les personnes intéressées peuvent se procurer le document d'appel d'offres à compter du **mardi 14 juillet 2026** auprès du Service Électronique d'Appel d'Offres (SÉAO) à l'adresse www.seao.ca ou par téléphone au 1 866-669-7326 ou 514-856-6600. L'obtention des documents est assujettie à la tarification de cet organisme.

Les soumissions dûment remplies sur les formulaires fournis à cet effet doivent être déposées dans une enveloppe scellée portant la mention « **Appel d'offres GT2026-06– Stabilisation des exutoires pluviaux du secteur de la Grande-Anse à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot** », ainsi que le nom et l'adresse du soumissionnaire. Les soumissions doivent inclure tous les documents demandés et être reçues au Service du Greffe à l'hôtel de Ville, au 21, rue de l'Église, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec), J7W 1G8, **au plus tard à 10h30 le vendredi 31 juillet 2026**, où elles seront ouvertes publiquement immédiatement après 10h30.

La Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. La Ville n'est pas responsable des frais encourus par les soumissionnaires pour la préparation et présentation de leur soumission, ni de la distribution des documents par le SÉAO. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous les documents en vue du dépôt de leur soumission.

La présente procédure ouverte est régie par l'accord ACCQO et ALEC.

Pour toute information complémentaire concernant ce projet, veuillez communiquer par écrit avec Isabelle Roy, Directrice des services techniques et des travaux publics, à l'adresse courriel suivante : iroy@ndip.org et/ou par téléphone au 514-453-4128 poste 3226.

Fait à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, le 14 juillet 2026.

Marie-Hélène Brunet
Greffière